





ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE POUR MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Protection des mineurs isolés étrangers - 8 rue des Bleuets - 62500 SAINT-OMER

Date d'ouverture : septembre 2012

Nombre de places : **40 places d'hébergement** de stabilisation / **40 places d'accueil de jour**

Nombre de jeunes entrés en 2018 : 28

Nombre de jeunes suivis sur l'année : **68 jeunes** accompagnés dans le service de stabilisation

Moyenne d'âge d'admission des jeunes : 16,2 ans

Description des missions de la structure

Le dispositif de Saint-Omer a pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil départemental du Pas-de-Calais, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif. Il assure également le suivi des jeunes majeurs après leur sortie du dispositif. Il est également centre de ressources pour les autres établissements de l'Audomarois et du Calaisis accueillant ponctuellement des MIE.

Informations sur le public accueilli en 2018

- 9 demandes d'asile ont été déposées.
- 11 protections internationales ont été accordées.
- 16 titres de séjour ont été délivrés.
- 30 jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- 33 jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- 10 jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- 31 contrats jeunes majeurs ont été obtenus.

Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis en 2018 : **15,5 mois**

Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2018 : **Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Afghanistan, Tchad** (Hébergement de stabilisation)

Répartition par sexe : 100 % de garçons

Activité de l'établissement en 2018

Au-delà de l'accompagnement social, médical, juridique, scolaire et professionnel, l'établissement permet aux jeunes une véritable insertion par la culture dans le territoire. La culture est à la fois un mode d'expression et de communication et un levier d'insertion sociale (apprentissage du français, vivre-ensemble, ouverture sur le monde, mixité...). Au cours de l'année 2018, l'établissement a pu mettre en place des projets de pratique artistique divers avec une classe d'art d'un lycée professionnel de la ville, un centre de création et de diffusion d'art contemporain, un établissement public de coopération culturelle, la bibliothèque d'agglomération, une association d'écriture ou encore un mouvement rural de jeunesse et les jeunes ont pu assister à des spectacles très variés.

Événement majeur de l'année

L'établissement a participé activement à la consultation des bénéficiaires organisée par une équipe projet de l'association. Cette consultation a permis aux jeunes, par le biais de questionnaires en ligne et du focus group, d'exprimer leurs perceptions, leurs ressentis, leur satisfaction, leurs besoins et leurs attentes quant à l'accompagnement proposé. Les professionnels ont pu s'interroger sur leurs pratiques et commencer à exploiter de nouvelles pistes d'amélioration de l'accompagnement.

La Parole à ...

À propos des visites à domicile : « Quand les éducateurs passent, ça permet aussi de parler un peu de la journée, de faire des ateliers, parfois on fait la cuisine, le ménage, des jeux de société... »

- « Parfois, tu peux aussi dire à ton éducateur de passer, quand tu as envie de lui parler, quand tu veux l'inviter à diner. »
- « Oui, on aime bien ces moments-là, pour parler de ce qui ne va pas, de ce qui va... On a bien le temps de discuter avec eux. »
- « De découvrir la culture française aussi! »
- « Il peut nous aider à faire les devoirs aussi ! »

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018





